

# Lignes directrices

## **Vision/ but**

Le CT encourage le développement sain de l'enfant et soutient les parents dans leur rôle éducatif. Elle respecte leurs valeurs et intègre leurs orientations éducatives dans la vie quotidienne de la CT.

Le bien-être de l'enfant est au centre des préoccupations.

## **Mandat**

Le CT est mandaté par le canton de Berne. Elle offre un placement semi-stationnaire de courte durée dans le domaine de la prévention pour les enfants, les adolescents et leur famille en situation de vie difficile.

## **Considération**

Nous respectons l'individualité et l'intégrité de chacun. Nous allons à la rencontre de chacun avec sincérité et empathie.

## **Mode de travail**

Le CT travaille à partir de la théorie systémique et elle cible les objectifs et les ressources de chacun. Elle soutient également l'autonomisation des individus.

Une part important de notre travail consiste en la collaboration avec la famille ainsi que tous les professionnels et institutions concernés.

## **Ressources/personnel**

Une communication transparente, de la reconnaissance et une participation importante de la part des collaborateurs sont la base de notre manière de travailler.

## **Qualité et garantie de qualité**

La qualité de l'offre du CT est garantie par le professionnalisme, l'empathie et l'engagement personnel des employés.

Le recours à la formation continue et à la supervision promeut la qualité structurelle, processuelle et permet d'atteindre les objectifs fixés.

Les besoins et le degré de satisfaction de chacun sont régulièrement évalués de manière interne et externe à la structure.

## **Aspect économique**

Le CT utilise les moyens mis à disposition, selon les statuts de contrat et de l'association, de manière ciblée.